



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Montant de 600 000\$ à la Maison de soins palliatifs du Littoral

Desjardins réitère son appui à la Maison de soins palliatifs du Littoral

LÉVIS - Partenaire majeur de la première heure, l'ensemble des caisses Desjardins situées sur le territoire desservi par la Maison de soins palliatifs du Littoral, est fier d'annoncer la poursuite de son engagement financier pour les dix prochaines années auprès de celle-ci.

Ainsi, les caisses de la Nouvelle-Beauce, de Lotbinière, de Bellechasse, de la Chaudière ainsi que de Lévis s'engagent à verser 600 000\$ répartis sur dix ans. Il s'agit du plus gros don en intercoopération de l'histoire des caisses de la région. Ce qui peut se traduire en d'autres mots par le fonctionnement d'un lit annuellement.

D'ailleurs, depuis son ouverture en 2011, Desjardins a versé plus de 1,3M\$ à la Maison. Ce partenariat exceptionnel confirme une fois de plus l'engagement des caisses Desjardins à enrichir la vie des personnes et des collectivités. D'autant plus que ce partenariat s'inscrit dans une profonde manifestation d'accompagnement, d'amour et de dignité, appuyant de façon tangible les efforts consentis par les dirigeants de la Maison pour assurer la pérennité de celle-ci.

Pour Benoit Caron, directeur général de la Caisse de Lévis, ce support financier majeur démontre à nouveau l'esprit coopératif qui caractérise le Mouvement Desjardins. «Toutes les caisses situées sur le territoire desservi par la Maison de soins palliatifs du Littoral ont à nouveau répondu présentes. Ainsi, les caisses de la Nouvelle-Beauce, de Lotbinière, de Bellechasse, de la Chaudière ainsi que de Lévis réaffirment aujourd'hui leur appui dans cette volonté d'assurer la pérennité de la Maison. Il s'agit du plus gros don en intercoopération de l'histoire des caisses de la région, qui permet ainsi de financer le fonctionnement d'un lit» souligne monsieur Caron.

Le président du conseil d'administration de la Maison de soins palliatifs du Littoral, René Bégin, accueille l'implication financière de ces Caisse comme une source de motivation supplémentaire afin de redoubler d'efforts pour assurer la pérennité de celle-ci. «Le

budget annuel d'opération est de 1,4 million. Afin d'assumer sa mission, le Conseil d'administration de la MSPL doit chaque année obtenir l'engagement financier des gens d'affaires et de la population pour assumer 54% du budget global de la Maison, soit près de 700 000\$. Le MSSS du Québec assure 46% du budget local. En conséquence, la survie et la pérennité à long terme de la Maison dépendent en majeure partie de l'engagement et de la générosité de la communauté. En ce sens, le don des caisses Desjardins s'inscrit avec cette volonté de réussite», a exprimé monsieur Bégin.

À propos de la Maison de soins palliatifs du Littoral

La Maison de soins palliatifs du Littoral a ouvert ses portes le 14 novembre 2011. La Maison est sous la gouverne d'un organisme à but non lucratif et assure des services à toutes personnes habitant le territoire desservi par le CISSS Alphonse-Desjardins, soit les secteurs de Bellechasse, Lévis, Lotbinière et Nouvelle-Beauce. La Maison dessert 233 574 personnes vivant sur le territoire du CSSS Alphonse-Desjardins, soit les secteurs de Bellechasse, Lévis, Lotbinière et de la Nouvelle-Beauce.

Sa mission est d'offrir l'accès à des lits de soins palliatifs pour accompagner des personnes atteintes du cancer ou d'une autre maladie grave et ayant une espérance de vie de moins de deux mois. Elle est accréditée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec pour 9 chambres privées de soins palliatifs.

(30)

Source :

Claude Lussier
(418) 554-7765
clussier@plandematch.ca